



SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE
Les cols blancs de Saint-Lambert signent

22 janvier 2025

Les cols blancs de Saint-Lambert (SREM SCFP 306) ont signé leur nouvelle convention collective cette semaine. Le nouveau contrat de travail couvre une période de huit ans et s'applique à la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2027. Les salarié(e)s étaient donc sans renouvellement de contrat de travail depuis cinq ans. Le syndicat a fait campagne pour arriver à leur fin.



Le syndicat des cols blancs de Saint-Lambert signent un nouveau contrat de travail (SREM SCFP 306)

Rappelons que les augmentations salariales négociées sont de 2,5 % en 2020, 2,25 % en 2021, 3,7 % en 2022, 4 % pour chacune des années 2023 et 2024, de 2,5 % à 4 % en fonction de l'Indice des prix à la consommation pour chacune des années 2025 et 2026, puis de 2,5 % en 2027.

Ces employés sont des préposés aux prêts, des techniciens en documentation, des inspecteurs à l'urbanisme, des techniciens en génie, des coordonnateurs aux loisirs, des secrétaires, des réceptionnistes, des animateurs de camps de jour, des agents en environnement, et bien plus.

Pour plus d'information



Syndicat canadien de la fonction publique
 565, boulevard Crémazie Est, bureau 7100
 Montréal Québec
 Canada H2M 2V9
 ☎ www.scfp.ca

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les cols blancs de Saint-Eustache en action pour stopper la dégradation des services municipaux

22 janvier 2025

Ce lundi en soirée, les membres du syndicat des employés cols blancs de Saint-Eustache ont manifesté devant la mairie. Certains d'entre eux ont aussi participé à l'intérieur à la séance du conseil municipal. Leur but était de dénoncer l'enlisement de la négociation de leur convention collective, en lien avec le rattrapage à leurs conditions de travail qu'ils réclament pour stabiliser le personnel. Ils et elles soulignent que la Ville subit un roulement de personnel attribuable aux salaires trop bas par rapport aux autres villes de la rive nord. Selon leur syndicat, à moins d'un coup de barre, il faut s'attendre à une dégradation de la qualité des services municipaux, voire à des bris de service.



Le SCFP 1619 et le CPSM au conseil municipal de Saint-Eustache le 20 janvier 2025. Photo Shant Manoukian

Leur manifestation a coïncidé avec le lancement d'une importante campagne publicitaire régionale sur le sujet, dont la page web est <http://sauvonsnosservices.ca>

« La situation est préoccupante chez les employés qui ont moins de cinq ans d'expérience et nos temporaires : environ 50 % d'entre eux viennent travailler juste quelques années à la Ville pour acquérir de l'expérience, puis s'en vont ailleurs, là où les conditions sont meilleures », d'expliquer Joël Brisebois Charbonneau, président du Syndicat des employé(e)s de la Ville de Saint-Eustache, section locale 1619 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

« Les services aux citoyens de Saint-Eustache ont une longue tradition de qualité. La Ville donne même des services à plusieurs autres organismes, comme la Ville d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et le Service de police du Nunavik. Ça a longtemps été une fierté pour la Ville et les employés, mais malheureusement, c'est une fierté qui est menacée de disparaître. Nous, comme syndicat et comme employés, on est mobilisés au maximum pour éviter ça. La clé, c'est la mise à niveau des conditions de travail », de conclure Joël Brisebois Charbonneau.